Envoyé en préfecture le 10/12/2024

Reçu en préfecture le 10/12/2024

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERA PUBLICA DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 DECEMBRE 71D :059-215903691-20241209-20241202_9-DE

NOMBRE:

de Conseillers en exercice 27

de présents 19

de votants 26

L'an deux mil vingt quatre

Le deux décembre

Le Conseil Municipal de la Commune de MAING

Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation

légale,

Sous la présidence de M. BAUDRIN Philippe, Maire

OBJET

TARIFS DES CONCESSIONS EN CIMETIÈRE LE M²

Etaient présents : P. BAUDRIN C. COLLET G. COLLET JM. DELANNOY B. MERESSE JC. REZIGA C. RIFF A. DEVEMY MP. THUILLET C. DESROUSSEAUX V. PORQUET H. DUMOULIN S. SPOTO C. MERCIER H. LEDOUX L. BLONDEAU G. MONTAY S. GLINEUR S. PIROTTE

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 09/12/2024

Et que la convocation du Conseil

Etaient excusés: B. LE MAIGNENT L. PHILIPPE C. GRAND A. MALABOEUF F. COQUELET D. RAMEZ A. AIT BAHA I. PLOUVIER

Procurations respectives à : G. COLLET C. MERCIER GLINEUR C. COLLET H. LEDOUX P. BAUDRIN JM. DELANNOY

Un scrutin a eu lieu, Corinne COLLET a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Vu les articles L 2223 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'ordonnance du 6 décembre 1843 (article 7) et la circulaire ministérielle du 30 décembre 1843.

Vu la loi du 24 février 1928,

avait été faite le 26/11/2024

Vu l'ordonnance du 5 janvier 1959,

Le Conseil Municipal,

Considérant qu'il convient de donner un caractère évolutif au prix des concessions en cimetière afin d'assurer une saine progression des ressources communales,

Considérant que le tarif antérieur avait pris effet au 1^{er} janvier 2024,

Et après en avoir délibéré,

Décide l'application à compter du 1^{er} janvier 2025 des tarifs suivants pour les concessions dans le cimetière communal:

	TARIFS 2024	TARIFS 2025
* Concessions perpétuelles (le m²)	59,55 €	60,75€
* Concessions cinquantenaires (le m²)	31,70 €	32,35 €
* Concessions trentenaires (le m²)	25,85 €	26,40 €
* Concessions temporaires (15 ans) (le m²)	22,75 €	23,20 €
Pour mise à disposition de cases pour urnes cinéraires en columbarium :		
* 15 ans	790,00 €	851,00 €
* 30 ans	1 175,00 €	1 198,00 €
Pour mise à disposition d'une cavurne :		
* 15 ans	1 100,00 €	1 122,00 €
* 30 ans	1 462,00 €	1 491,00 €
* Pour inscription sur le lutrin du jardin du souvenir	104,00 €	106,00€

Vote: 4 abstentions et 22 pour

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme,

MAING, le 09/12/2024

La Directrice Générale des Services,

I. SERA